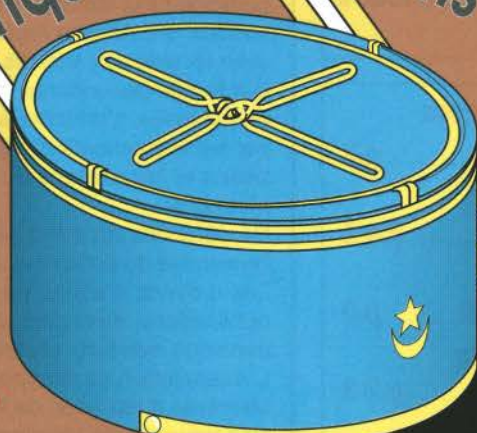


les SAS

Bulletin historique des Anciens des



Affaires Algériennes et Sahariennes



N° 32 - Octobre 2009



7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
Tél & fax : 01 42 45 44 16 - mail : aff.alg@wanadoo.fr
site internet : affaires.algeriennes.monsite.wanadoo.fr
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n° 247

**Conseil de l'Association
au 06 mars 2009**

Vice-Présidents d'Honneur :
Pierre CHARIÉ-MARSAINE
André WORMSER
Membre d'Honneur :
Jean-José ARCHIMBAUD
Président :
Daniel ABOLIVIER
Vice-Président :
Général Jean-Pierre VIEILLARD
Trésorier :
Philippe AUBERT (Intérim)
Membres :
Gilles DURTELLE de SAINT SAUVEUR
Stanislas GALL
Jacques LÉVÊQUE
Jacques NARDIN
Les statuts de l'Association sont disponibles à
notre siège sur simple demande.

Sommaire N°31 - Octobre 2009

- Le Mot du Président p.3
- Souvenirs d'Algérie (suite)
par Cdt E. de Montalembert p.4-5
- A propos du "Cessez le Feu"
Lettre du Col Hervé de Maupeou p.6
- Cinquantième Anniversaire de la
mort de deux Camarades p.7-8
- Récit
par Daniel Abolivier p.9-10
- Hoccine Aït Ahmed et le "Génocide"
des Pieds Noirs p.10
- Témoignage
par par Bernard Claudio p.10
- 19 mars : Faux anniversaire pour un
faux armistice par René Mayer .. p.12 à 14
- Divers documents p.15
- Un certain 19 janvier : Extrait du
livre de Jean- Pierre Sénat "Par le
cœur et par la raison" p.16 à 18
- Les nouvelles communes d'Oggaz
par Jean-Marie Breton p.19 à 20
- Histoires vécues - Printemps 62
par Jacques Rousseau p.21
- Les Brèves p.22
- Hommage aux Harkis p.23

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association LES ANCIENS DES
AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

- 1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service. Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.
 - 2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie : son passé et ses problèmes actuels.
 - 3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.
- De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes. Les moyens d'action de l'Association sont : les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...
- L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...
- Sa durée est illimitée.

A propos de la "dernière de couverture"

Le village d'Ongles, Alpes de Haute-Provence, a accueilli en 1962 plus d'une centaine de Karkis et familles de la région de Palestro en Grande Kabylie à l'initiative d'un Chef de SAS, notre camarade Yvan Durand.

Un lieu de mémoire a été érigé dans le Château d'Ongles par la municipalité, la "Maison d'Histoire et de Mémoire d'Ongles" dédiée à Yvan Durand.

Le Président Daniel Abolivier a assisté le 26 septembre dernier à une conférence organisée par M. J.J. Jordi.

Ce "Musée des Harkis" est une réussite et nous reviendrons sur cette réalisation et sur l'œuvre de notre camarade.

La dernière de couverture est une photo d'Yves Durand. La légende : "Ils arrivent demain !" est une citation du Maire d'Ongles à l'époque, Monsieur Laugier, il était le seul à avoir accepté d'accueillir des Harkis et c'est ainsi qu'il avait annoncé leur arrivée.

Le Mot du Président

J'ai la fâcheuse impression que rien n'avance.

Certes, je continue à répondre aux demandes d'aide de Moghazni et Harkis, notamment pour des attestations de services que je transmets à leurs anciens chefs. Cela représente un gros travail surtout depuis que le Service Central des Rapatriés semble fonctionner au ralenti : ils répondent souvent : *"Nous n'avons pas d'archives"*, ce qui n'est vrai que pour la moitié des dossiers. En réalité, comme il n'y a plus de Service Militaire, donc plus de "bidasses" pour rechercher dans les Archives Outre-mer à Aix en Provence, c'est une réponse inexacte, mais facile... Il faut dire que ce service fonctionne depuis des mois sans directeur et que sa suppression est programmée.

Un gros souci, qui explique ma remarque d'introduction, est le blocage d'un certain nombre de dossiers de demande de séjour formulées par des enfants de Moghaznis ou Harkis dont certains sont (ou devraient être) "Pupilles de la Nation". Certains dossiers durent depuis des années.

Cela est d'autant plus difficile à accepter que l'attitude de l'administration est la négation des déclarations du Président de la République concernant les Harkis ou de façons plus générale les candidats au séjour en France. Il a dit que ceux qui parlent notre langue, qui ont une formation et sont capables de s'assimiler doivent être admis au séjour. C'est la cas de la quasi totalité des dossiers et en plus, ce sont des gens qui se sentent français par le choix de leur père pendant la Guerre d'Algérie...

En désespoir de cause, je me suis adressé au nouveau Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, M. Hubert Falco à qui j'ai fait dire qu'il était mon dernier recours. J'ai eu l'assurance que mes dossiers "étaient en bonne voie".

Je dois dire que lors d'une visite au Cabinet de l'ancien Secrétaire d'État, j'avais été accueilli par une affiche de deux mètres de haut appelant à célébrer le 19 mars 1962 ! Vous lirez dans ce numéro deux documents à ce sujet.

J'espère que la cause est entendue pour l'avenir et que laissera une seule association fêter "la Quille"...

Autre difficulté : nous avons dû envoyer un rappel de cotisation qui a heureusement été suivi. Il reste que seul un tiers des camarades que j'ai retrouvés cotisent. J'ai déjà demandé aux camarades cotisants de s'enquérir auprès de ceux qu'ils ont connus dans leur SAS ou dans une SAS proche pour savoir s'ils cotisaient. L'argument le plus fréquent est de dire : *"je cotise déjà à un tas d'associations"* ! Mais je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'associations d'A.C. qui fassent comme nous le travail de l'administration et qui consacrent un quart de leurs ressources à secourir des malheureux et cela pratiquement sans aide de l'État...

Autre suggestion : peut-être certains d'entre vous connaissent-ils des entreprises ou autres institutions qui font du mécénat et qui pourraient leur parler de nous ? Un argument valable pour tous et que, par la force des choses nous ne devrions pas durer très longtemps et que c'est maintenant qu'il faut nous aider !

Je profite de ce bulletin pour rendre hommage à notre camarade Jesse Bayle qui a assuré pendant de longues années la difficile tâche de Trésorier de l'Association avec compétence et dévouement. Il doit cesser cette fonction pour des raisons familiales. Qu'il soit remercié. Il reste bien sûr des nôtres. Philippe Aubert, membre du bureau, assurera provisoirement la fonction de Trésorier en attente d'un remplaçant.

Daniel Abolivier



SÉJOUR À HANOTEAU

Année 1958 - Janvier à Mai

(suite des mémoires de notre camarade décédé en 2006)

• **1er janvier** : J'ai offert un vin d'honneur à la population européenne et musulmane réunie très cordialement ; je leur ai montré leur dignité d'hommes que les fellaghas suppriment comme les communistes, le temps des épreuves est révolu, les deux communautés doivent s'unir plus étroitement.

Ils m'écoutaient avec attention, c'était très réussi. Hier, jour de marché, mon conseil municipal s'est réuni au grand complet malgré l'enlèvement d'un membre quelques jours plus tôt ; j'admire ce courage héroïque car ces pauvres gens sont tous visés. Il est arrivé un incident à la fin du marché : l'ancien maire européen, un vieillard de 76 ans qui se promenant par habitude et assez imprudemment à cinq cent mètres du lieu du marché a reçu un coup de pistolet dans le dos heureusement sans gravité ; c'est un gamin de dix sept ans qui aurait fait le coup : c'est ignoble !

• **9 janvier** : Les gens se pressent à mon bureau pour payer l'impôt ; c'est un signe heureux ; je l'ai déjà vu à Bir Rabalou autrefois.

• **10 janvier** : L'impôt rentre toujours : 120.000 fr. en trois jours mais une partie a été raflée par une patrouille militaire étrangère à ma commune ; cela est dû à un manque de coordination entre l'Administration et l'Armée. Toute la Compagnie Pigeaud est en opération au Bissa et moi avec eux ; on a beaucoup marché et surtout monté sur des collines ; j'ai donc pu voir les habitants du Sinfita ; du moins les femmes, les enfants et les vieillards car les hommes se sauvent devant l'armée ; la population est belle dans son

ensemble, ce sont des Berbères plus ouverts et moins séquestrés que les Arabes ; la région est très différente, boisée sur vingt kilomètres à vol d'oiseau avec des chemins muletiers.

• **14 janvier** : Non sans mal nous avons récupéré la famille de notre goudier Ferkaoui ; d'abord le Lt Dubois depuis Flatters a pu récupérer sa femme et quatre enfants, mais il en manquait deux partis chez leur grand-mère ; celle-ci les a cachés et elle a été menacée d'un couteau par un fellagha. Mon adjoint

et une bande rebelle ; un tué, cinq blessés chez nous, six tués, quatorze blessés chez eux. Grâce à cette action bénéfique une fraction des Beni Madoun, située à un kilomètre au nord de Hanoteau est revenue sur son territoire alors que un mois auparavant elle l'avait quitté.

• **16 février** : Grande réunion chez le Préfet à Orléansville : il a parlé de la loi-cadre pour l'organisation future de l'Algérie : cinq territoires autonomes avec assemblée élue au suffrage unique qui se fédéreront entre elles et s'uniront à la Métropole, étant entendu que

l'Algérie restera toujours avec la France pour la Défense, les Finances et les grands services techniques.

• **5 mars** : Coup dur pour l'Armée : des militaires appartenant à deux sections d'une Cie du 22^e R.I. (pas celle de Pigeaud) ont été pris dans une embuscade près de Francis-Garnier. Ils revenaient d'une corvée de bois et se trouvaient engagés dans un

défilé où les fellagha les attendaient et les ont cloués au sol sous le feu de deux fusils mitrailleurs, vingt quatre soldats ont été tués et seize ont réchappé ; depuis il y a des opérations pour retrouver la bande mais sans guère de résultats.

• **6 mars** : Il y a des choses curieuses qui se passent : pas très loin d'ici toute une bande est organisée comme le FLN mais elle est de notre côté ; elle a son territoire de chasse, ses chefs sont musulmans, les mêmes insignes que le FLN, et presque le même uniforme ; elle fait payer l'impôt officieux comme le FLN et recrute, chez les anciens du FLN, elle est soutenue par des poli-



SAS de Bir Rabalou :
contrôle de la population
en liaison avec l'armée

a tenté de les ramener mais tout le monde s'est sauvé par les ravins ; c'est finalement Dubois qui a réussi en contournant les maisons par les ravins et par la suite les hommes de ce petit hameau ont rejoint Hanoteau ; c'est une victoire sur les fellagha ! L'impôt rentre toujours : deux millions en six jours ; les gens se pressent, je dois donner des tickets d'ordre à l'entrée de la SAS.

• **9 février** : Il y a eu un accrochage au Bissa entre les militaires appuyés par un Groupe Mobile de Police Rurale (GMPR) de Flatters

RIE (suite)

BERT (CYR 39/40)

CHEF DE S.A.S.



ticains locaux ; elle fait du contrôle routier et certains ont même arrêté la voiture d'un général, cela a fait toute une histoire !

• **26 mars** : Je suis à Orléansville, il commence à faire très chaud dans la journée, signe que l'été approche. Il y a des cigognes partout sur leurs nids qui claquent du bec à chaque instant. Cela fait penser à l'Alsace. L'Algérie est encore verte mais cela ne tardera pas à blondir puis à jaunir ; c'est le plus beau moment avec des fleurs partout et de l'eau qui coule. Au marché, j'ai parlé du résultat des batailles sur la frontière de Tunisie et de la destruction systématique des bandes qui la traversent. J'ai senti un certain soulagement. Les derniers rebelles se sentent traqués ou plutôt haïs mais ils sont d'autant plus dangereux.

• **30 mars** : Je suis à l'Oued Hamelil pour trois jours avec les troupes en opérations ; le chef des opérations, Colonel Lallemand, il m'a pris par les épaules et m'a secoué comme un prunier (c'est sa manière), il m'a dit en me tutoyant (c'est aussi sa manière) *"mon petit, tu vas me compter les terres qui se trouvent disponibles pour les distribuer à tous ces gens qui nous ont suivis et je compte sur toi pour faire une nouvelle Algérie"*.

Je suis maintenant tout gonflé par mon rôle.

• **6 avril** : Nous avons un nouveau général à Orléansville : le Général Gracieux, un as de la Coloniale. Il est venu aujourd'hui à Hanoteau en hélicoptère : tenue de parachutiste et béret rouge, avec le colonel Lallemand et le colonel de Belnay : j'ai à répondre à un tas de questions sur la situation locale.

• **8 avril** : La rébellion me semble changer de visage : la lutte devient moins militaire que politique, le FLN recrute de façon intensive, mais ne désire pas s'engager dans des opérations où il a le dessous ; les katiba ont des zones refuges où elles n'aiment pas être dérangées ; le FLN pourra dire par la suite qu'il a des effectifs et des armes en abondance et se présentera comme un puissant parti au moment des élections.

• **18 avril** : Ici tout est tranquille sauf que le Cne Pigeaud a désamorcé hier deux bombes d'avion non explosées qui avaient été piégées et devaient sauter sous mon véhicule. J'admire son courage et sa conscience parce qu'il a voulu faire lui-même ce désamorçage sans exposer ses soldats.

• **5 mai** : Mgr Duval Archevêque d'Alger, est venu me faire une visite



SAS d'Hanoteau : un chantier de route au douar Beni Derdjine

pastorale à Hanoteau ; il a été très simple et doux et a développé le sens de la lutte contre le communisme dans le monde... Il m'a parlé du Grand-oncle Montalembert. Je l'ai conduit en ville auprès de mes administrés musulmans et il a été heureux de s'entretenir avec eux ; le maire européen s'est excusé de l'absence de ses concitoyens soi disant retenus aux champs mais cela ne les empêchait pas d'être chrétiens...

(à suivre)

Les dirigeants de l'association "Génération - Mémoire Harkis", MM. Smaïl Boufhal et Abdelmalik Mizabi se sont rendus à Strasbourg le 30 septembre dernier pour y déposer une requête auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme contre MM. Frèche qui avait injurié les Harkis à Montpellier en 2006, Messaoud Benyoucef, auteur d'une pièce de théâtre qui avait traité les Harkis de "traîtres" et Franck Martin qui avait injurié les Harkis en mars 2006.

Les juridictions françaises, jusque la Cour de Cassation ont en effet décidé que les Harkis ne constituaient pas une communauté protégée par la loi du 29 juillet 1981, relative à la diffamation et l'injure, contrairement à la communauté des homosexuels par exemple...

La démarche de nos Camarades a un caractère symbolique puisque le nouveau Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, M. Hubert Falco a déposé un projet de texte modifiant l'article 5 de la loi du 23 février 2005 permettant d'assortir de sanctions pénales l'interdiction de diffamer et d'injurier les membres de la communauté harkie.

A PROPOS DU "CESSEZ LE FEU"

LETTRE DU COLONEL HERVÉ DE MAUPEOU AU PRÉSIDENT DÉPARTEMENTAL DE LA FNACA DE LA HAUTE-VIENNE

Colonel (Al) Hervé de Maupeou
Président de la section des Croix de Guerre
et de la Valeur Militaire Limoges

Le 3 mars 2009

à Monsieur le Président Départemental
de la F.N.A.C.A.

Monsieur le Président ,

Je suis très sensible à votre courrier du 26 février 2009 m'invitant à participer au 47ème anniversaire du "Cessez le feu" en Algérie.

J'ai beaucoup de respect pour votre association, qui représente à mes yeux les appelés avec qui j'ai vécu en Algérie de 1952 à 1961. J'ai été caporal, sergent, sergent-chef, sous-lieutenant puis lieutenant ORSA. Avec les appelés la France a eu alors sa plus belle armée de tous les temps ; ils ont fourni des chefs de section et de voltigeurs de pointe, des infirmiers et des médecins, des cuisiniers et des gestionnaires, des instituteurs et des techniciens. toutes ces responsabilités, ils les ont assumées magnifiquement, avec conscience et compétence.

Avec les accords d'Évian, ils ont vu, enfin, la fin de leurs tribulations en A.F.N. Le retour en métropole leur permet, de retrouver une situation et de fonder un foyer. Je ne peux que souscrire à cet état d'esprit.

Mais, plus je me documente sur ces accords d'Évian, plus je suis bouleversé par les exigences qu'ils contiennent et les applications qui ont suivi.

L'Armée française a joué le jeu, libérant tous les prisonniers qu'elle détenait, et en même temps elle a livré aux tueurs du F.L.N. tous les musulmans qui lui avaient fait confiance. On connaît la suite.

En 1959, en toute bonne foi, j'ai recruté des Harkis en leur affirmant que jamais la France ne les abandonnerait. Puis, présentent le dénouement final, je n'ai pas attendu 1962 pour rentrer en métropole ; je n'en suis pas très fier.

On peut estimer à 230.000 le nombre de Harkis présents en Algérie en 1962. Malgré les directives émanant du ministère de la défense nationale, 30.000 ont pu être embarqués pour la métropole avec leurs familles : des officiers S.A.S. ont su désobéir. Quid des 200.000 autres ?

Le 13 juillet 1962, vingt sept Harkis ont été accueillis au camp de La Courtine. Avec leurs familles, c'est un total de cent dix personnes qui ont été hébergées. Si l'on ramène le ratio 27/110 aux 200.000 malheureux restés au pays, on obtient un total de plus de 800.000 personnes . Que sont-elles devenues ? J'y pense très souvent, car je connais la réponse.

Voilà, Monsieur le Président, les raisons pour lesquelles, je ne serai pas des vôtres le 19 mars, malgré l'estime que j'éprouve pour votre association. Ne m'en Veuillez pas.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de mes sentiments les plus cordiaux.

Hervé de Maupeou

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

DE LA MORT DE DEUX CAMARADES



Mort du Lieutenant Yves Schoen

Lyon, 24 mars 2009

Allocution de sa veuve Madame Beaupère

*"Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie
ont droit qu'à leur cercueil
la foule vienne et prie"*



Ces paroles de Victor Hugo me sont spontanément revenues à l'esprit lorsque nous avons décidé, avec ma fille Isabelle, de célébrer le cinquantenaire de la mort de son père avec vous tous. En effet, il est bon, apaisant, de se retrouver autour du souvenir d'Yves avec ses compagnons d'armes.

Aussi, je vous remercie très chaleureusement d'avoir répondu à notre appel et d'être venus si nombreux pour nous entourer de votre amitié. Merci à vous, Monsieur de Fürst représentant du Préfet Rhône-Alpes, merci au Lieutenant-colonel de La Bourdonnaye représentant M. de Marnhac, Gouverneur militaire. Et merci à vous tous, ses camarades de Promotion venus avec le Général François Lescel ; merci à Daniel Abolivier, Président des anciens des SAS et enfin, merci à vous tous, anciens combattants d'Afrique du Nord, harkis et moghaznis rapatriés, Pieds-noirs et vous, ses amis proches qui l'ont connu et dont certains sont venus aujourd'hui de très loin.

Je voudrais aussi dire mon émotion, à vous messieurs, qui avez l'honneur de porter le drapeau de notre terre de France. Drapeau qui fut aussi celui de l'Afrique du Nord, nous ne l'oublions pas.

Tous, par votre présence, vous manifestez la volonté de ne pas laisser tomber dans la nuit de l'oubli l'épopée si brève et tragique des officiers SAS et de leurs moghaznis.

Au risque de paraître banale, je dirai que cinquante ans, c'est à la fois très long et très court, très long parce que cinquante ans, c'est toute une vie. Une vie qu'Yves voulait mettre au service d'un idéal exigeant : celui des officiers SAS, une œuvre dont il a eu à peine le temps de jeter les premiers jalons.

Mais cinquante ans, c'est aussi très court, parce que le temps de Dieu n'est pas le nôtre, le temps des morts n'est plus le nôtre. Et il suffit de se souvenir, de fermer les yeux un instant, pour retrouver intacts et très proches un visage, l'éclat d'un sourire, l'intensité d'un regard. Tant il est vrai que les

morts ne meurent vraiment que lorsque l'on ne se souvient plus d'eux, lorsque plus personne ne parle d'eux.

L'un de ses camarades de promotion des Affaires Indigènes, qui avait comme lui une connaissance profonde du monde arabe, de son langage et de sa culture, disait de lui après sa mort : *"Sans débordement d'imagination, je conserve de lui l'image d'un héros, de ces jeunes officiers ardents qui savent faire apprécier, aimer, une venue et une civilisation... Je crois qu'Yves serait longtemps resté un jeune officier, car il possédait l'enthousiasme qui empêche de vieillir"*. Cet ami est mort peu d'années après lui tragiquement. Yves l'avait choisi comme parrain de notre fille Isabelle.

Avant de donner la parole au Général Lescel, je voudrais laisser Yves s'exprimer à travers une lettre qu'il m'avait adressée. Un court passage que j'aime particulièrement car il traduit bien ce qu'il était, son charisme et la force qui était en lui. Voici ce qu'il écrivait : *"Ce soir, je me promenais dans le jardin, en admirant le coucher du soleil, quand un visiteur m'a dit en arabe la formule traditionnelle qui signifie à peu de chose près : demeure dans le bien. Je l'ai entendue et répétée des milliers de fois, mais, pour la première fois, elle m'a réellement frappée et ce n'est pas machinalement que je lui ai répondu, en respectant la coutume : dans la paix de Dieu"*.

Yves, tu étais un homme juste. Tu faisais partie des justes dans toute la richesse spirituelle et humaine de ce terme. À toi, je redis aujourd'hui : *"Demeure dans la paix de Dieu"*, car en lui seul est l'absolu de l'amour. ■



Mort du S/Lt Claude Richard

Témoignage du Lt-Col. Jean Beaudoin

10 octobre 1959 - Mort d'un Officier SAS

Le Sous-Lieutenant Claude Richard était issu de l'École d'E.O.R de Saumur. Architecte diplômé, il avait été affecté à la S.A.S. d'Aziz, arrondissement de Boghari, en septembre 1959 en qualité d'adjoint au chef de la S.A.S. Sportif, dynamique, d'une excellente présentation, il faisait partie de l'élite de la jeunesse française. Sa foi chrétienne le rendait sensible aux plus démunis, aussi, servir dans une S.A.S. était pour lui la meilleure façon de servir la France et d'aider les Français-Musulmans d'Algérie à acquérir plus de liberté et d'émancipation. ►



Le samedi 10 octobre 1959, jour hebdomadaire de marché qui drainait un nombre important d'habitants des douars environnants, le médecin-aspirant du quartier de pacification de Letourneux, comme toutes les semaines, prodigait des soins à la population. Le Sous-lieutenant Richard avait fortement sympathisé avec lui, étant tous deux parisiens. Vers 16h00 alors que je m'apprêtais à raccompagner le médecin à Letourneux distante de vingt kilomètres, le Sous-Lieutenant Richard me demanda la faveur de raccompagner lui-même son camarade. Je lui laissai donc ma place au volant de la jeep en lui recommandant toutefois d'être très prudent tout au long du trajet et de ne pas distancer son escorte. Le "radio" de la S.A.S. les accompagnait.

Vers 17h30 le P.C. de Letourneux nous informait qu'une embuscade venait d'avoir lieu et que le Sous-Lieutenant Richard avait été tué d'une balle en plein cœur et était tombé sur la route. La jeep privée de conducteur bascula dans la ravine. L'Aspirant-médecin éjecté avait pu se dissimuler sur le bas-côté.

Le "radio" n'ayant pu se dégager était très grièvement blessé. L'escorte arrivant quelques instants après constata que les rebelles, en petit nombre, avaient déjà décroché.

L'enquête fit apparaître que deux jeep empruntant quelques minutes avant le même itinéraire n'avaient pas été inquiétées, seule la jeep de la S.A.S. était donc visée.

La générosité des parents de Claude Richard voulant continuer l'œuvre pacifique de leur fils a fait qu'ils ont continué à envoyer tous les ans au moment de Noël, des colis pour les enfants des écoles d'Aziz.

Le bordj de la S.A.S. a été baptisé du nom du Sous-Lieutenant Claude Richard et une promotion d'E.O.R. de Saumur porte son nom. ■

Lt/Colonel Jean Beaudoin
Chef de la SAS d'Aziz Titteri
de 1958 à 1962



Vue de la SAS d'Aziz

RÉCIT

PAR DANIEL ABOLIVIER



Un réalisateur de film m'a demandé de lui faire un papier d'une page sur ce que je savais des massacres de Harkis. J'ai pensé que ce récit écrit avec une certaine urgence pouvait intéresser les lecteurs.

J'étais Officier en Algérie, Chef de la SAS d'Irdjen (G.K) de juillet 59 à juin 62.

Revenu dans l'Armée de l'Air en août 62 j'ai été avisé que ma voiture personnelle qui m'avait été volée la veille de l'indépendance à Alger avait été retrouvée et se trouvait à Rivet, village de la Mitidja à une vingtaine de kilomètres d'Alger.

Je me suis rendu à Rivet pour remercier le secrétaire de mairie européen qui m'avait prévenu. Il m'a dit : *"votre voiture est à la SAS mais vous ne pouvez pas y aller. La SAS est occupée par le FLN et ils sont en train de tuer le Mokadem (Chef du maghzen) - Sous-officier Musulman. Les moghaznis ont déjà été tués après avoir été emprisonnés dans des citernes. Je suis allé demander de l'aide à la Gendarmerie mais l'on m'a dit : "nous avons l'ordre de ne pas intervenir". Je suis allé alors au poste militaire local où un lieutenant m'a dit : "on s'en fout, ce sont des bougnoules qui se tuent entre eux, d'ailleurs on fout le camp !"*

Dans l'après-midi j'ai adressé une lettre de démission.

J'ai été maintenu à État-major de la région aérienne pendant près d'un an. Le général m'a convoqué et m'a demandé : *"Abolivier, vous ne voulez pas aller en prison ? Refaites votre lettre de démission en deux ligne et je la fait passer"*. C'est ainsi que j'ai quitté l'Armée.

Après quinze ans à l'étranger je suis revenu en France et je suis devenu administrateur puis président de l'Association des Anciens des Affaires Algériennes "SAS".

Mon travail au service de nos anciens moghaznis et autres Harkis m'a fait connaître de nombreux cas de massacres de Harkis après l'indépendance. Je ne cite ici que ceux pour lesquels j'ai des témoignages directs.

À Ain-Boucif dans le Titteri (sud Algérois, près de Boghari, les hommes de Si Cherif, rebelle rallié ont été massacrés. Un témoin visuel les a vu défiler, les yeux arrachés, avant leur exécution. Les moghaznis de la SAS ont également été assassinés (plusieurs centaines de morts). J'ai un lien spécial avec Ain-Boucif car j'y ai fait un stage en 1959 alors que j'étais élève du Cours des Affaires Algériennes d'Alger.

Autre exemple dont il a été souvent parlé et pour lequel j'ai un témoignage direct : les Harkis de la SAS de Beni-Bechir près de Philippeville, embarqués sur un navire français, ont été débarqués et assassinés dans une rue près du port. L'officier français, Commandant d'armes à bord d'un navire fran-

çais avait laissé monter à bord un élément armé du FLN et personne ne s'est opposé au débarquement des Harkis. Là aussi j'ai un témoignage formel.

Mes propres hommes de la S.A.S. d'Irdjen ont été désarmés après le cessez le feu du 19 mars 62 comme tous les Moghaznis et Harkis. Je ne pouvais m'opposer à ce désarmement mais je les ai mis en garde contre le danger qu'ils couraient. La région de ma SAS étant FLN je n'avais que des moghaznis "arabes" venant de l'Ouarsenis (pays du Bachaga Boualem et du Titteri sud d'Alger).

J'ai proposé à mes hommes de partir en France. Seuls les célibataires ont accepté et je leur ai payé de ma poche le voyage. Ils ont circulé grâce à des cartes d'identité que m'avait donné le sous-préfet de Fort-National, originaire de l'un de mes villages et qui était un ami.

J'avais reçu de l'entreprise Péchiney des promesses d'embauche en blanc. Je ne connaissais personne dans cette entreprise et j'ignore encore qui m'avait envoyé ces documents. Une douzaine de mes hommes ont ainsi sauvé leur vie. Les autres, mariés et chargés de familles, ont refusé mon offre de partir en France, après avoir consulté leurs épouses, lesquelles ont répondu que le FLN et l'Armée française avaient promis la paix des braves.

Comme je suis resté près d'un an en Algérie après l'indépendance, j'ai pu, grâce à une amie haut fonctionnaire pied-noir revenue dans son pays qu'elle avait dû fuir pour échapper aux tueurs de l'OAS parce qu'elle considérait que les Musulmans avaient le droit de demander l'indépendance, j'ai pu, donc, envoyer à mes hommes des lettres officielles "bidon" de services sociaux disant par exemple : *"vous avez un reliquat de remboursement"* ou bien : *"il manque une pièce à votre dossier"*. Les lettres revenaient avec la mention "inconnu" ou "n'habite pas à l'adresse indiquée". J'en ai conclu que mes hommes ont été assassinés.

J'ai eu en traitant des milliers de dossiers d'anciens moghaznis confirmation de massacres dans différentes SAS : Ain-Tededeles - Oued Guetrini (un rescapé)- Sidi-Aissa dont le maghzen a été massacré à Masqueray où il avait trouvé refuge : les moghaznis se sont livrés au FLN pour éviter au Chef de SAS, son épouse enceinte et ses jeunes enfants d'être également massacrés. Le lendemain l'officier et sa famille ont trouvé les moghazni égorgés alignés sur le trottoir... L'Officier avait demandé en vain d'être secouru par l'Armée française...

J'aurai un jour la possibilité d'utiliser mon ordinateur pour établir une carte des régions où beau-



HOCINE AÏT AHMED ET LE "GÉNOCIDE" DES PIEDS NOIRS

(suite de la page 9)

► coup de moghaznis ont survécu (nombreux dossiers) et celles où il y a eu massacre (peu ou pas de dossiers). Certains moghaznis me disent : *"j'ai échappé au massacre parce que j'étais allé chez ma grand-mère, les autres ont été assassinés"....*

J'ajoute deux remarques que mon expérience me permettent de faire :

1) La moitié des anciens Harkis qui ont fait appel à notre association sont arrivés en France après 62 à titre individuel et ne sont pas comptabilisés comme "Harkis" mais comme travailleurs immigrés. C'est le cas de mes moghaznis comme je le raconte plus haut.

À propos des camps, il faut savoir que seulement une minorité des réfugiés Musulmans y sont passés et que la plupart n'y sont restés que très peu de temps. Cela, bien sûr, ne permet pas de nier les graves difficultés que la minorité restée dans les camps a connues.

2) On cite souvent les mêmes personnes qui ont sauvés leurs Harkis. Ces personnes ont beaucoup de mérite mais cela occulte le fait que des centaines d'officiers et de sous-officiers ont ignoré les consignes des autorités de l'époque (la fameuse circulaire Joxe) et ont permis à des Harkis de passer en France. Il y a eu une chaîne de solidarité, véritable mouvement de résistance... Je cite un exemple : un chef de SAS, officier de l'Armée de l'Air, retourné sur une base aérienne a été alerté par ses anciens moghaznis. Ils étaient prisonniers en attente d'une exécution. Le commandant de la base, qui n'avait jamais eu de contact avec des Harkis, a envoyé un hélicoptère lourd les sauver. Les fells, voyant l'hélicoptère ont cru que la guerre repartait et ils ont décampé ! Voilà un officier qui a sauvé l'honneur de l'Armée et il n'est pas le seul ! ■

C'est dans le numéro 248 de cette revue qu'Hocine Aït-Ahmed fait part de ses observations et réflexions concernant le sort fait aux "Européens" par le FLN pendant la Guerre d'Algérie.

Sur un ton passionné, il dénonce la véritable "tragédie humaine" qu'a constitué le départ forcé des populations françaises d'Algérie en 1962. Il estime que c'est "plus qu'un crime, une faute" commise par le Front de Libération Nationale, dont il est un des chefs et dont il était encore membre à l'époque. Il ajoute que cette faute a pris un triple aspect "politique, économique, et même culturel". En effet, d'après lui, "les citoyens non musulmans auraient dû garder toute leur place dans l'Algérie indépendante car les cultures juives et chrétiennes se trouvaient en Afrique du nord bien avant les arabo-musulmans, eux aussi colonisateurs, aujourd'hui hégémonistes".

Sur un plan plus économique, Aït-Ahmed regrette qu'en forçant les Européens au départ, l'Algérie nouvellement indépendante se soit privée d'un formidable réservoir de main d'œuvre formée, productive et compétente : "Avec les Pieds-noirs et leur dynamisme - je dis bien les Pieds-noirs et non les Français - l'Algérie serait devenue une grande puissance africaine, méditerranéenne". Il sous-entend donc que le choix de tourner radicalement le dos à l'Europe occidentale et d'ouvrir l'Algérie aux professeurs Arabes, Egyptiens, Syriens et autres Palestiniens ainsi qu'aux ingénieurs soviétique fut une erreur coûteuse qui a conduit l'Algérie sur la voie du sous-développement. Il oppose à cette stratégie arabiste et tiers-mondiste, décidée à l'époque par le FLN, une sorte de "troisième voie" qui aurait vu l'Algérie s'appuyer sur ses compétences internes, alors essentiellement détenues par les Européens, pour créer les conditions d'une croissance économique saine.

Allant encore plus loin dans la repentance, Hocine Aït Ahmed déclare "qu'il y a eu envers les Pieds-Noirs des fautes inadmissibles, des crimes de guerre envers des civils innocents et dont l'Algérie aura à répondre au même titre que la Turquie envers les Arméniens". Ce faisant, il évoque la longue liste des massacres commis envers les civils Pieds-noirs pendant la guerre d'Algérie, depuis ceux de Philippeville (Skikda) en 1955 à ceux d'Oran en 1962. Ces tueries, provoquées par le FLN, ont eu pour effet d'instaurer une coupure radicale entre ceux qu'on appelait alors les "Européens" et les populations musulmanes, provoquant finalement l'exode des Pieds-noirs vers la France dès la proclamation de l'indépendance de l'Algérie.

Ce qui est particulièrement étonnant et qu'on avait sans doute jamais entendu dans la bouche d'un homme politique algérien, c'est la comparaison entre le sort fait aux Pieds-noirs en 1962 et celui fait aux Arméniens en 1915.

L'écrasante majorité des historiens et des opinions publiques, à l'exception des Turcs, s'accordent à dire que les massacres et déportations d'Arméniens par les Turcs constituent le premier cas de génocide moderne. En comparant le destin des Pieds-Noirs et celui des Arméniens, Hocine Aït-Ahmed accuse donc implicitement le FLN d'avoir commis un génocide à l'encontre de la population européenne d'Algérie ! Ces déclarations émanant d'un des derniers chefs historiques du FLN sont proprement stupéfiantes à l'heure où Abdelaziz Bouteflika dénonce encore avec virulence le "caractère génocidaire" de la colonisation et où la presse algérienne arabophone se lance dans des attaques sans fondements contre les Juifs de Tlemcen partis en 1962. ■

Extrait de la revue
"Ensemble"
Montpellier
n° de juin 200
de l'association

TÉMOIGNAGE

PAR BERNARD CLAUDIO - CLASSE 54/2/A



Témoignage d'un adhérent qui a vécu le remplacement des techniciens français par des techniciens étrangers au moment de l'indépendance de l'Algérie.

Je n'évoquerai pas les opérations de mon bataillon de parachutistes qui de fin mars 1955 à fin décembre 1956 nous fit participer aux événements du Maroc avec une petite mise en train en Algérie.

Ingénieur agronome, mon entreprise me confiât successivement la Tunisie, le Maroc puis l'Algérie en 1962, un para pour défendre ses intérêts. Spécialiste de la protection sanitaire des cultures, j'ai assisté à l'incroyable pagaille de la nationalisation des terres par Ben Bella et sa cohorte d'incapables dont faisait partie l'actuel Bouteflika. Assisté de trois jeunes ingénieurs français, nous avons sauvé les cultures d'agrumes, le vignoble, les cotons. Les pseudo ingénieurs russes, yougoslaves, égyptiens avaient remplacé les colons expulsés. Notre travail avait valu à notre société d'être agréée au Plan et à son directeur d'être nommé "conseiller du gouvernement".

Lorsque Nasser s'est rendu à Alger, le Ministre de l'Agriculture égyptien m'a dit : *"c'est dommage que nous n'avions pas été colonisés par les Français"*.

Défendant bec et ongles les intérêts de notre société, je suis arrivé à faire expulser les missions russes chargées des citrons pour incapacité et les égyptiens du vignoble. Quant aux agrumes, les Yougoslaves attendent toujours le cadastre aérien que j'avais réalisé !

Ils se sont vengés en m'envoyant en prison comme espion après la transmission de mon dossier militaire par la police française. Accords d'Évian !!!

Mes amis d'Israël m'ont redit toute l'admiration qu'ils portaient aux agronomes français de l'Algérie qui étaient les plus avancés du monde méditerranéen. Notre technique du traitement aérien avait émerveillé les californiens.

Aujourd'hui, les vignobles ont été arrachés, les orangers coupés, l'Algérie importe des tomates alors qu'elle était le premier exportateur au monde de tomates. La bêtise a remplacé l'intelligence, la palabre le travail. ■

**Extrait de la revue
"Le Combattant"
n° 293 février/mars 2008)
de l'association
"Union des Combattants
de l'Union Française" ACUF**

La future rue des Harkis suscite du mécontentement (article d'un journal de Dreux)

Dans un journal de Dreux est parue cette infamante information ; il est évident qu'avant toute initiative contestataire il faut attendre le dépôt de cette pétition en Mairie.

Les services sociaux ont détruit les anciens immeubles du quartier dit Murger-Bardin, construits pour les Harkis (vous pouvez trouver l'histoire des Harkis de Dreux en tapant simplement Murger-Bardin sur Google) et ont construit avec les deniers publics des logements sociaux, largement, d'après l'article du journal, attribués aux immigrés : turcs, algériens, marocains. Il s'agit de coquets pavillons individuels.

Ces immigrés maintenant veulent imposer leur loi ou leurs fantasmes et débaptiser une rue, un quartier dont le nom ne leur convient pas.

Cette démarche qui nie les valeurs du pays qui les accueille, les loge, les nourrit, les soigne et instruit leurs enfants, sous-tend des idées discriminatoires, insultantes et prouve leur non-intégration dans notre Histoire et notre République.

Au moment où le Secrétaire d'État aux Anciens Combattants justifie dans ses interviews aux journalistes de la presse algérienne sa directive aux Préfets et aux autorités militaires de participer aux cérémonies du 19 mars de la FNACA, soit du début du grand massacre des Harkis, citoyens français, il nous appartient d'être vigilants, de combattre tout ce qui pourrait entacher l'honneur des Harkis donc le nôtre.

Jacques Orlianges - AJIR pour les Harkis.

• Dernière Nouvelle : L'inauguration de la rue des Harkis s'est déroulée sans incident !

Nous publions, avec l'autorisation de l'auteur, cet article paru dans le Bulletin de Secours de France, association avec laquelle nous sommes en relation.

La FNACA (1), une organisation d'anciens combattants de la guerre d'Algérie, d'un genre un peu "orienté", fait campagne auprès des maires de France pour que dans chaque ville une rue ou une place porte le nom du 19 mars 1962. Cette date est celle de la signature des prétendus "accords d'Évian".

La FNACA est la seule association d'anciens combattants à poursuivre cet objectif. Pour commémorer le souvenir des morts de la guerre d'Algérie, les autres préfèrent la date du 5 décembre.

En faisant état auprès des élus locaux du nombre d'adhérents qu'elle revendique sur leur territoire, en se présentant faussement comme la seule organisation à représenter les soldats du contingent envoyés en Algérie, elle obtient souvent satisfaction de la part d'élus qui ne sont pas toujours bien informés. Ceux qui osent protester contre la célébration d'une date aussi discutable sont présentés par la FNACA et par les paris qui la soutiennent comme des adversaires de la paix, des "fascistes", voire des tueurs.

Le 26 mars 2008, décorations pendantes et drapeaux en tête, des délégations d'anciens combattants de l'Armée d'Afrique remontaient les Champs Élysées pour aller sous l'Arc de Triomphe raviver la flamme et rendre hommage à leurs morts. Désireux de me joindre à eux, j'ai dû traverser un rideau de jeunes contre-manifestants communistes. Battez tambours, résonnez trompettes. Ils scandaient : "O-A-S, a-ssa-ssins !" Rien de moins ! Je ne suis pas vraiment senti concerné. Je n'ai jamais fait partie de l'OAS, ni assassiné personne. Et, pour par-

ler d'assassinat, la date du 26 mars m'a paru mal choisie par ces jeunes gens. (2)

S'ils avaient fait moins de vacarme j'aurais pu leur apprendre bien des choses qui se sont déroulées alors qu'ils n'étaient pas nés et que j'avais déjà été lieutenant à El Milia.

Par exemple, j'aurais pu leur expliquer ce qui s'était réellement passé le 19 mars 1962. Et quelles en ont été les conséquences.

Pour moi, cette journée a été marquée par un douloureux événement personnel. J'avais un cousin, Henri Vernède, un valeureux ancien combattant de la Grande Guerre. Il était Conseiller Général, aimé de tous, et avait été élu maire de Randon, une petite commune de la plaine de Bône (aujourd'hui Annaba). Randon était tout proche de Penthievre, le village fondé en 1853 par mes trisaïeux.

Randon était également proche de Mondovi où avait vécu le père d'Albert Camus, mort pour la France en 1915. Le père du Maréchal Juin y avait été gendarme. Dans ce petit monde rural où chacun se connaissait, Henri avait épousé une fille Mayer.

Ce jour du 19 mars 1962, il avait été convoqué à Bône par le préfet, ce dernier voulait, je suppose, commenter à l'intention des élus du département les "accords" d'Évian dont l'encre n'était pas encore sèche.

Le gendre d'Henri lui servait de chauffeur. Après la réunion chez le préfet, sur la route du retour, à la sortie de la ville, à hauteur de l'embranchement vers Morris, Henri Vernède et son gendre ont été arrêtés par un bar-

rage. Tous deux ont été sauvagement massacrés.

Si ce double assassinat n'avait pas été emblématique de cette journée que la FNACA entend célébrer, je ne me serais pas permis d'évoquer ce lamentable drame dans ces colonnes.

Le temps des revanchards

Les "accords" d'Évian étaient censés ramener la paix. L'armée française avait reçu l'ordre de rester cloîtrée dans ses cantonnements, et de n'intervenir qu'en cas de légitime défense. Le champ était donc libre pour que déferle une violence qui depuis des mois ne s'était pas manifestée dans ce département pacifié. Les ouvriers de la onzième heure forment toujours des revanchards de la pire espèce... (3)

Dans l'année qui a suivi le prétendu "cessez-le-feu" du 19 mars 1962, il y eut plus d'enlèvements, d'assassinats et de disparitions, tant de musulmans pro-français que de civils européens, que durant les années de guerre précédentes. Le pire massacre fut, bien sûr, celui des Harkis. L'armée française avait reçu l'ordre de les désarmer. Il lui était également et formellement interdit de les embarquer pour les mettre à l'abri en Métropole. (4)

Ils firent l'objet de massacres massifs précédés des plus sauvages tortures. Les évaluations les plus modérées estiment à 80.000 le nombre de leurs victimes. D'autres annoncent des nombres sensiblement plus élevés.

En juin 1962, malgré l'exode provoqué par les enlèvements d'Européens, ceux-ci étaient encore



environ 200.000 prêts à tenter de rester dans leur patrie, l'Algérie, fut-elle devenue indépendante. À Oran, le 5 juillet 1962, au lendemain de la proclamation de l'indépendance ; ils furent victimes d'une tuerie de masse. Elle fit plusieurs milliers de morts, plus discrets parce que répartis sur l'ensemble du territoire, mais ayant fait au moins autant de victimes que les massacres d'Oran, les enlèvement d'européens continuèrent durant près d'un an.

Les dépouilles de ceux qui ont disparu n'ont jamais été rendues à leurs familles. Il faudrait, on ne sait où, pouvoir fouiller des charniers, leurs noms sont coulés dans le bronze sur un mur de Perpignan. La présence de ce mur accusateur dérange. Certains voudraient le voir disparaître comme a disparu la stèle de Mari-gnane. N'hésitant pas à inverser les rôles, ils prétendent que ce mur dédié aux victimes fait l'apologie des crimes de l'OAS.

Les Harkis et les Européens d'Algérie n'ont pas été les seules victimes de retrait de l'armée française après le 19 mars 1962. L'armée a également abandonné derrière elle les dépouilles de plusieurs centaines de jeunes soldats, tant métropolitains que pieds-noirs. (5)

Leurs corps n'ont pas fait l'objet de réclamations aussi insistantes que celles que les USA ont présentées au Viet-Minh, et Israël aux Palestiniens.

Vous avez dit "accords" ?

Ainsi la signature des prétendus "accords" d'Évian n'a ni interrompu la tuerie, ni permis de récupérer les corps. A-t-elle au moins jeté les bases d'un accord entre la France et l'Algérie ?

En réalité, au sens juridique du terme, il n'y a jamais eu d'accord en 1962, entre la France et l'Algérie. D'abord, le terme même "d'accord" ne figure nulle part dans le corps du document signé à Évian. Seule la couverture de l'opuscule édité a posteriori par la Documentation française le porte. Mais il ne figure pas dans le texte lui-même. À la deuxième page, on ne parle déjà plus d'accord mais "des déclarations d'Évian". Entre accord et déclaration, il y a une nuance.

Dans ses interventions publiques, le Général De Gaulle a d'ailleurs pris bien soin d'éviter de prononcer le terme "accord". Il utilisa soit le terme "déclarations",

Ils scandaient : "O-A-S, a-ssa-ssins !" Rien de moins !

soit des circonlocutions telles que "les conclusions des négociations d'Évian". À défaut d'en adopter la forme, le document signé à Évian contient-il au moins le fonds d'un "accord" ? Autrement dit, définit-il les droits des deux parties et les obligations que chacune s'engage à respecter ? Nullement.

Le document est entièrement rédigé au futur. Il ne formule qu'un certain nombre d'intentions. Il ne précise jamais quelle partie est liée par ces intentions, ni ce qui se passerait si celles-ci n'étaient pas suivies d'effets. Par qui le texte est-il signé ?

Côté français, on peut admettre que les délégués du gouvernement (Louis Joxe, Robert Buron et Jean de Broglie) engageaient la parole de la France. Mais en face ? Les émissaires du FLN (Krim Belkacem, Saad Dahlab, Ben Tobal, M'hamed Yazid) ont signé sans jamais préciser quelle personne morale ils repré-

sentaient. C'est ainsi qu'a été tournée une difficulté. En effet, s'ils avaient engagé le gouvernement provisoire de la République algérienne, leur présence à une table de négociation, face à des émissaires du gouvernement français, aurait valu reconnaissance de facto du GPRA par le Général De Gaulle. Trop compromettant tant que l'affaire n'était pas complètement bouclée !

De ce fait les délégués algériens devaient, après signature, retourner à Tripoli faire avaliser par le GPRA et par le CNRA (6) du colonel Boumédiène le texte qu'ils avaient signé, mais à Tripoli, sous l'influence du colonel Boumédiène, Chef des armées, le GPRA refusa de "couvrir" les émissaires qu'il avait lui-même envoyés à Évian. Quel juriste international oserait accorder la moindre portée juridique à un document établi dans des conditions aussi rocambolesques ?

Dans la pratique, les déclarations d'intentions d'Évian n'ont servi qu'à donner une forme symbolique au transfert de pouvoir de la France au FLN. C'est à peu près tout. Et c'est bien parce que ces prétendus "accords" n'ont jamais eu de portée juridique (7) que, bien que des clauses essentielles n'aient pas été respectées !, le gouvernement français s'est toujours refusé à saisir le Tribunal international de La Haye. Ils n'ont d'autre valeur que celle d'une déclaration d'intention unilatérale de la France, co-signée par quatre personnalités algériennes non accréditées.

Pourtant, le comble de la clownerie diplomatique-juridique était encore à venir. Le transfert du pouvoir eu bien lieu dans les formes prévues par les "accords". Le 3 juillet 1962, l'Exécutif de transition présidé par Abderrahmane

► Farès céda à Alger la place au GPRA présidé par Youssef Ben Khedda. Des élections "démocratiques" devaient suivre. Mais le 3 septembre 1962, franchissant les frontières que l'armée française ne verrouillait plus, les troupes et les services spéciaux du Colonel Boumédiène renversaient Ben Khedda pour le remplacer par le couple Ben Bella - Boumédiène. Ainsi les adversaires les plus résolus des prétendus "accords" étaient-ils désormais chargés de leur mise en œuvre !

Enfin la "Quille" !

Le cessez-le-feu du 19 mars n'a donc ni stoppé les tueries, ni jeté les bases d'un accord sérieux entre la France et l'Algérie, rien à voir avec l'Armistice du 11 novembre 1918 ! Quelle est donc sa signification ? Qu'est-ce qui peut bien justifier qu'on veuille célébrer cette

date funeste ? Que les Algériens la commémorent, on le comprend, mais nous, pourquoi ?

Bon sang ! Mais bien sûr ! Le 19 mars annonçait "la Quille". (9) Les petits gars du contingent "allaient rentrer à la maison" ! Qu'importait ce qu'ils laissaient derrière eux ! À Christian Fouchet, dernier représentant de la France en Algérie, le général De Gaulle avait laissé pour consigne : "Débarrassez-moi de ça dans les trois mois" ! "ça", ce n'était que deux ou trois millions de Français, familles comprises (un million de Pieds-Noirs et deux millions de Français Musulmans, engagés politiquement et militairement aux côtés de la France).

Ces derniers n'avaient pas les moyens de se défendre puisqu'on leur avait préalablement retiré leurs armes. Quant aux Européens, ils n'avaient le choix

qu'entre abandonner tous leurs biens et le pays de leurs ancêtres ou risquer d'être massacrés (comme à Oran) ou enlevés (comme les "disparus").

Que, sans prendre la mesure de leurs responsabilités envers leurs concitoyens européens et musulmans qu'ils abandonnaient, des jeunes gens irresponsables, ignorant tout de leur histoire (10), aient éprouvé de la joie à la perspective de rentrer chez eux en Métropole, qu'ils aient même gaie-ment fêté cette "quille", on peut le comprendre, même si cela fait mal, mais que des hommes d'âge mûr, nantis de responsabilités locales ou nationales, se prêtent quarante-six ans plus tard à de telles manipulations de la mémoire, est un outrage au sens républicain de la solidarité nationale. ■

René Mayer - 28 avril 2009

- (1) Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie
- (2) Voir notamment "Une ténébreuse affaire : la fusillade du 26 mars 1962 à Alger" par l'Historien Jean Monneret. Éditions l'Harmattan mars 2009.
- (3) En France aussi, en 1345, nous avons connu de ces "combattants" plus doués pour assassiner les civils et tondre les femmes que pour monter au Maquis ou rejoindre une armée régulière.
- (4) Directive du ministre d'État Louis Joxe N°125/IGAA du 16 mai 1962 suivie par une directive du Ministre Pierre Mesmer menaçant les cadres de l'Armée.
- (5) La Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives a recensé 386 militaires "morts pour la France hors guerre" en Algérie après le 2 juillet 1962.
- (6) Conseil National de la Révolution Algérienne
- (7) Voir "Algérie, mémoire déracinée", René Mayer. Éditions L'Harmattan 1999, pages 223 à 228.

- (8) "Les droits de propriétés" des Européens d'Algérie devaient être "respectés" ou devaient faire l'objet de "l'octroi d'une indemnité équitable préalablement fixée", ces mêmes Français d'Algérie devaient disposer "d'une juste et authentique participation aux affaires publiques" et aux "diverses branches de la fonction publique" algérienne, "les textes officiels devaient être publiés ou notifiés dans la langue française", la mise en valeur des richesses du sous-sol "saharien devait avoir un caractère" paritaire", etc.

- (9) Terme d'argot désignant la fin d'un service militaire... ou le dernier jour d'une peine de prison.
- (10) Par exemple, on leur a caché, on leur cache toujours, la part cruciale prise par les Français européens et musulmans d'Afrique du Nord dans leur libération du nazisme. Le petit peuple Pied-noir (un million d'habitants) a eu plus de morts au combat de 1943 à 1945, que toute l'armée française (Pied-noirs compris) durant les huit années de la guerre d'Algérie.

Note sur l'auteur : René Mayer, né en 1921 appartient à une vieille famille Pied-Noir d'origine badoise. Polytechnicien, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, il est notamment l'auteur de "Algérie, mémoire déracinée" (L'Harmattan) et de "Français d'Afrique du Nord, ce qu'ils sont devenus" (chez l'auteur). Nous avons déjà signalé un autre ouvrage de R. Mayer : "Dictionnaire des Français d'AFN" (voir la Bibliographie du Bulletin n° 27- avril 07).



■ justice

Des papiers pour le fils de harki

Il y a quelques jours, Ferhat B. est allé chercher son titre de séjour à la préfecture : « Je suis très content. Je peux vivre... » Quelques mots pour expliquer la fin d'un combat qu'il mène depuis 2002.

C'est au tribunal administratif de Nice qu'il doit l'obtention de ses papiers. La juridiction a en effet, par voie d'injonction, demandé au préfet de délivrer un titre de séjour à M. Ferhat B. et ce dans un délai d'un mois. À défaut, une astreinte de 300 euros par jour de retard aurait couru (1).

La préfecture a respecté son obligation et le délai, après avoir, par deux fois, refusé l'admission au séjour de ce fils de harki âgé de 54 ans, formé à la gestion de stock informatique.

La première fois c'était en 2004. Le tribunal avait alors déjà contredit la pré-

fecture, qui avait réexaminé la situation de ce ressortissant algérien, mais qui avait à nouveau refusé la délivrance d'un titre de séjour en mars 2008 (2).

Une famille anéantie

Une situation incompréhensible tant pour l'avocat qui défendait alors Ferhat, M^e Ben Sedrine, que pour le COVIAM (Comité de vigilance des A-M) qui l'a assisté dans ses démarches. Ce fils de harki a en effet vécu l'enfer en Algérie, quand il avait 8 ans. Violé, comme plusieurs membres de sa famille, témoin des tortures qui ont causé la mort de son père, garde champêtre et traducteur auprès de l'armée française, il ne s'est jamais remis physiquement et psychologiquement de cette enfance.

La préfecture, après avoir consulté le

médecin inspecteur de la santé publique, justifiait le refus au séjour en soutenant que ce fils de harki pouvait très bien être suivi dans son pays d'origine. Le tribunal n'a pas fait la même analyse en estimant qu'il était non seulement difficile pour cet homme de disposer d'un tel traitement spécialisé en Algérie, mais surtout, qu'il était mal venu de renvoyer cet homme dans le pays où il a vécu de telles souffrances.

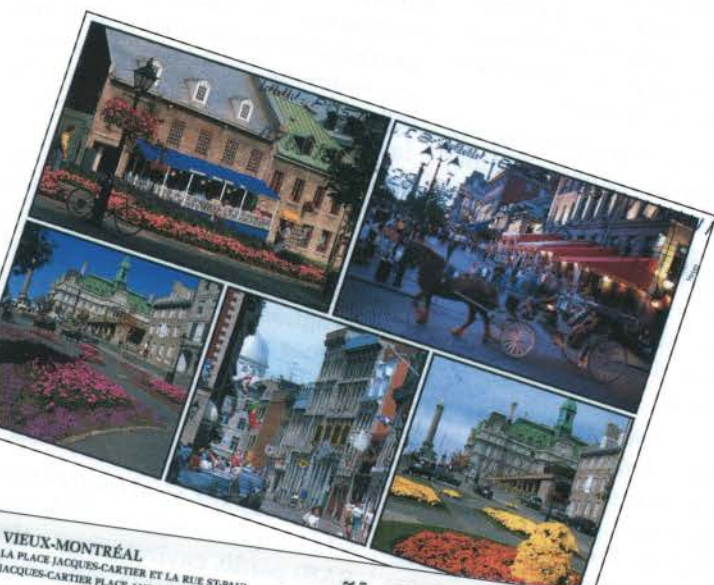
Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre. Ferhat dit « Merci à tout le monde » mais veut surtout rester très discret. Son passé de fils de harki est toujours lourd à porter.

SY.B.

(1) Décision rendue par la 1^{re} chambre, présidée par M. Poujade.

(2) Notre édition du 20 août 2008

"NICE MATIN" du Jeudi 04.06.2009



VIEUX-MONTRÉAL
LA PLACE JACQUES-CARTIER ET LA RUE ST-PAUL
JACQUES-CARTIER PLACE AND ST-PAUL STREET

Recevez les meilleures
citations du
Canada de la part
de (1962) qui
a été un très
bon souvenir de votre
bonne -

Canada 155
92646 00002
Montréal (Québec)
H3A 1S5
Monsieur
Daniel Abolivier
Association des
Anciens des
Affaires algériennes
(SAS)
7 Rue Pierre
Girard
75019 - PARIS
FRANCE



Carte d'un ancien élève de la Grande École de Tamazirt (G.K.). En voyage au Québec, il a rencontré un camarade d'école et ils ont parlé de leur jeunesse. Ils ont évoqué le Chef de SAS, le capitaine "Mohand Oulassas" alias Abolivier... L'ami québécois connaissait notre adresse ; le monde est petit pour qui s'aiment !
A noter que les kabyles sont les bienvenus au Québec car francophones !

Extrait de la page 252 à 257

La pression est à son comble le 19. Le ciel est toujours bas, mais la pluie a cessé. Les labours de "749" (1), arrêtés depuis le 14 vont pouvoir reprendre. J'envoie la jeep récupérer les deux chauffeurs du tracteur à Lavigerie pour les "monter" à 749. Antoine Acosta qui les accompagne, est chargé de mettre le chantier en route et surtout de vérifier que les bénéficiaires des labours ont enlevé les grosses pierres entre les banquettes.

Durant le même temps, Hugues Cardona est à Birbouche avec le camion et cinq goumiers. Il s'agit de ramener vingt jeunes et leur moniteur qui doivent participer à la grande réunion sportive prévue de longue date au barrage. Le matin de bonne heure, Marcel Mollet et une équipe de jeunes ont reconnu le parcours de cross et tracé le terrain de foot. Le match Ghrib- Birbouche est pour 11h00, arbitré par Cardona, bon connaisseur du ballon rond.

L'EMSI (2) est partie à 8h30 ce jour là, en raison des problèmes sanitaires consécutifs aux intempéries, le Renault des Dragons a fait le plein. Les quatre ASSRA (3) sont là, Maryse D.L. qui devait les accompagner n'a pu se joindre à elles au dernier moment. Djamilia est chef de voiture, avec à l'arrière sur le plateau, ses trois compagnes, les cinq goumiers et du matériel sanitaire.

La veille j'ai su par les Dragons que la pluie avait gravement endommagé le tout jeune regroupement de Djéniba. Il faut donc y aller voir. Nous partons à quatre dès 15h00. Acosta, à peine rentré de 749, se joint au groupe et restera à Djéniba où les chikaïas (4) sont en cours de traitement. Adjudant-chef Boisset est chargé d'évaluer les dégâts et les besoins exprimés par la population. Je les laisse à leur travail dans ce village et poursuis ma route jusqu'à 749, où décidément la SAS, depuis le jour du référendum aura été présente chaque jour, par l'une ou l'autre de ses équipes. Mais ce jour là je me suis fixé de terminer l'ar-

pentage des parcelles labourées, tandis que le tracteur continuera ses allers et retours entre les banquettes.

Journée terriblement remplie que ce jeudi 19, et pourtant ce n'est pas encore tout. Le matin a vu arriver l'aumônier militaire du secteur de Miliana, en "tournee pastorale" dans les postes militaires. L'événement étant rare, chacun au Ghrib s'est mis en devoir de faciliter ses déplacements. Bien que cela ne me concerne pas directement, il a été convenu, avec le lieutenant commandant l'escadron, que le Père profitera des convois des personnels de la SAS pour aller et venir dans les deux postes de Djéniba et 749. Étant donné qu'il se déplace avec sa 2CV et son chauffeur militaire, il lui suffira de s'intercaler dans la colonne, bien modeste colonne en vérité, une jeep et le 1000 kg Renault.

Tout se passe à peu près comme prévu bien que la venue de l'aumônier obligeât à modifier les temps de présence dans les deux villages. Pour s'en faire une idée précise le mieux est de laisser parler le rapport que j'ai été amené à faire sur le déroulement de cette journée trop exceptionnelle.

"Le père Sèité était monté aux Hannachas en début d'après-midi pour y dire la messe, escorté par la jeep de la SAS (...) Partis du Barrage à 14h30, les deux véhicules (SAS et 2CV) firent halte à Djéniba vers 15h00. Tandis que l'aumônier allait au poste, le personnel de la SAS se rendait au village pour y surveiller les travaux de réparation des maisons ayant souffert des intempéries des jours derniers. L'aumônier, après sa visite au poste, partit seul pour 749, emmenant le Dragon Brochard qui désirait assister à la messe que le père devait y célébrer. Quand le chef de SAS eut fini son travail au poste de Djéniba, il s'aperçut que la voiture de l'aumônier était partie sans l'attendre et il démarra aussitôt avec sa jeep en direction de 749. Il était

environ 16h00 Arrivé à 749 à 16h10, la jeep passa d'abord par le village situé au bas du poste. elle y fut rejointe par le Sous-lieutenant Pied du 1/28^{ème} dragons, également en jeep. Les deux officiers après avoir pris des contacts au village, remontèrent au poste vers 16h45."

À cette heure tardive, il n'était plus temps de se lancer dans des travaux d'arpentage. En effet, la consigne est de rentrer à la SAS pour 17h30, ce qui oblige à fixer le départ à 17 heures. Mais les Dragons du poste étant à la messe, il y aura un peu de retard, le retour est à prévoir pour 17h15.

Voulant profiter de ce laps de temps, je décide de redescendre au village. À peine arrivé, je suis assailli de sollicitations émanant des bénéficiaires des labours... Sachant que j'allais poursuivre, dans les jours qui viennent, l'arpentage des parcelles labourées, certains tentent de faire pression en s'appuyant sur leur situation de famille pour que je leur attribue un lot plus important. De leur côté, les propriétaires de terrain, car il y en a, bien sûr, réclament un dédommagement. De tels imbroglios ne se règlent pas en quelques minutes, et il est difficile de se défaire de solliciteurs quand on ne peut pas les repousser à priori. rendez-vous est fixé, pour en terminer, le surlendemain samedi.

Le rapport rend compte de tout cela en quatre lignes : "Il (le chef de SAS) perdit environ vingt minutes à régler ces affaires, puis revint au poste. Y arrivant à 17h15, il s'aperçut que le Renault EMSI et la 2CV de l'aumônier venaient de partir. Après avoir salué le chef de poste, les deux officiers (le lieutenant S. et le sous-lieutenant P.), s'apprêtaient à monter dans leurs véhicules pour prendre le chemin du retour. "Nous savions en effet qu'avant d'arriver à Djeniba, distant de quatre kilomètres, nous aurions rattrapé les autres. C'est alors que nous entendons des rafales d'armes automatiques. Le bruit est dans la



direction de la cuvette des Hannachas qui n'est pas loin.

"Il était 17h20. Le chef de poste fait immédiatement partir ses deux half-tracks. Lui même monte dans la jeep du Sous-lieutenant P. La jeep de la SAS, moins rapide, arrive sur les lieux une minute après les half-tracks, c'est à dire vers 17h30.

Les rebelles ont fui, le tableau est le suivant. À droite de la piste axiale de la cuvette de Hannachas, à trois cents mètres environ de l'ancienne djemaa (en ruine) et à quatre mètres de la piste, se trouve la 2CV de l'aumônier. Près de la 2CV, le Père gît un poignard dans la gorge ; il n'a plus de croix. Les deux survivants de la 2CV (le chauffeur et le dragon Brochard) sont près du véhicule.

Sans très bien comprendre comment ils sont encore en vie, ils essayent de raconter. Je les presse de questions : "Après les ruines de l'ancienne école, près du cimetière musulman, nous avons été pris sous un tir violent d'armes automatiques. Aux premiers coups de feu, explique le chauffeur de l'aumônier, un séminariste, j'ai arrêté la 2CV. B. étant blessé à la cuisse, je l'ai aidé à marcher et, heureusement, nous avons pu nous mettre à l'abri derrière des rochers. Le Père, lui, est resté près de la voiture, il la poussait dans le champ en s'abritant derrière. Je crois qu'il voulait se porter au secours du Renault. Mais les fells sont venus à la voiture et se sont acharnés sur lui".

Difficile de reconstituer exactement la scène, les deux hommes étant très choqués. Il semble que le tir ait été dirigé principalement sur le Renault, raison pour laquelle ils n'ont pas été touchés. Je les questionne encore : "combien d'hommes en face et avec quelles armes ?" Ils ont clairement distingué un FM (fusils-mitrailleur), un certain nombre de PM (pistolets mitrailleurs) et des fusils. Ils étaient une quinzaine, la plupart autour du Renault immobilisé, quelques-uns poursuivaient les goudiers.

Effectivement le Renault est arrêté deux cents mètres plus loin. Horrible vision. Près du véhicule, sur le bas-côté droit de la piste, deux corps agonisants, Djamilia, la responsable de l'EMSI et le goudier Chaouch, tellement défiguré que j'ai peine à le reconnaître. Un peu à l'écart, une forme blanche étendue, c'est le brigadier Tafret, le meilleur de tous, que les lâches ont traîné dans ce champ et déshabillé pour lui voler sa tenue militaire.

Mais que sont devenus les autres ? M'Barka, Christiane, Sadia, le chauffeur Bonnet et les trois autres goudiers ? Ont-ils pu s'échapper ? Hélas, pas tous. Les filles sont là. Je ne les avais pas vues, mais en ouvrant la cabine de la cabine avancée du Renault, j'ai un choc, trois corps en blanc sont entassés pêle-mêle dans ce petit espace, comme des animaux de boucherie. Ces corps qui se penchaient, quelques minutes plus tôt, sur la détresse et le malheur de populations éprouvées, ces corps qui ne savaient que donner, sourire et tendre la main, ces corps d'euro-péenne et de musulmanes, mélangés dans la mort comme tout à l'heure fraternellement unis dans la vie !

Corps fragiles et désarmés, vous les coupeurs de route, qui prétendez combattre pour l'émancipation et la justice, vous les avez saignés puis jetés comme des sacs inutiles dans la cabine d'une camionnette.

Que faire ? Comme aide immédiate, j'ai mon chauffeur avec son fusil et les deux half-tracks liés à la piste. Dans le champ, Djamilia exhale un dernier souffle de vie. Ne pouvant la soulager, je lui tiens la main et arrange ses vêtements en désordre pour qu'elle puisse au moins mourir dans la dignité. Un groupe de Dragons, une dizaine, arrive à pied de Djeniba et m'informe que Mechri, Guelagli et Redjaï sont sains et saufs. Ce sont les trois autres goudiers. Ils ont réussi à gagner le poste, non sans tirer plusieurs fois sur quelques "fells" qui

les poursuivaient, mais Redjaï est blessé. Il faudrait organiser une chasse aux tueurs. Ils ont fui vers l'Est en direction de la zone interdite de la forêt des Hannachas, et sans doute au delà.

Officier le plus gradé, la décision m'appartient. Mais il est déjà presque 18h00, les rebelles ont une demi-heure d'avance, la brume qui monte du sol, conséquence des fortes pluies, envahit tout et nous n'avons pas de moyens radio. Le Sous-lieutenant Pied est reparti en jeep à 749 pour alerter son P.C. d'escadron, car depuis les half-tracks la liaison n'est pas possible. Je renonce donc à une poursuite vouée à l'échec et inutile, faute de solution pour communiquer.

À 18h30, le renfort arrive du Barrage avec le lieutenant D.L. en personne et tous les effectifs dont il dispose, mais il fait nuit noire. Le bouclage de nuit d'une zone aussi vaste, où les rebelles sont sensés s'être repliés, n'est pas à la portée d'un escadron, qui ne représente d'ailleurs qu'une demi-compagnie. Pas d'autre alternative que d'attendre l'arrivée de nouveaux renforts prélevés sur des unités militaires du secteurs de Miliana. Une heure s'écoule ainsi à tergiverser sur ce qu'on pourrait faire ou ne pas faire, et à reconstituer le film de l'embuscade.

La première analyse était la bonne. La 2CV de l'aumônier n'était pas spécialement visée, bien que les rebelles l'aient vu monter seule vers 16h00. Selon le témoignage des deux passagers, ils ont attendu pour déclencher l'embuscade que le Renault arrive à hauteur du petit cimetière musulman où ils s'étaient cachés, car c'est l'EMSI qu'ils voulaient anéantir.

Si le retour, en fin de journée, s'était déroulé normalement, quatre véhicules, étalés sur quatre cents mètres environ, auraient défilés à 17h20 devant l'ancienne djemaa de Sidi Hannachi. Que se serait-il passé ? Ils auraient laissé passer ma jeep en tête, puis celle du sous-lieutenant

► Pied, avant d'ouvrir le feu principalement sur les occupants du Renault et accessoirement sur les autres. Il n'est pas possible d'en douter, c'est le symbole et l'image de la fraternisation qu'ils ont voulu tuer. Ils auraient pu déclencher l'embuscade à tout moment de la journée. Combien de véhicules sont passés aujourd'hui à cet endroit? Une dizaine probablement, mais un seul avait de l'importance.

Deux personnages manquent à ce triste tableau, Maryse D.L. retenue ailleurs exceptionnellement, et moi-même en retard de cinq minutes indépendamment de ma volonté. Ainsi va la destinée de chacun. Celle du Père Séité était, ce soir, de donner sa vie, juste après avoir célébré la messe. Mais pourquoi fallait-il qu'il meure par le poignard d'un égorgeur? Car on est allé le tuer, puisqu'il n'avait pas été touché par les balles. La disparition de sa croix pectorale est déjà une réponse. Une réponse qui me tараude, alors que je charge dans ma jeep le corps mutilé de ce prêtre. Je ne peux m'empêcher de lier ces deux horribles gestes : la destruction de la croix et l'égorgeur. deux gestes comme en un rituel d'expiation, la pire image que l'Islam peut donner de lui-même !

Il est plus de 20h00 les gros renforts sont annoncés. Je n'ai plus rien à faire ici, n'ayant aucune part au dispositif opérationnel qui va se mettre en place, ni d'ailleurs aucun moyen d'y contribuer. Un convoi va rentrer emportant tous les corps. Nous avons dégagé les trois jeunes filles de la cabine avancée du Renault. Trois pauvres corps que les tueurs ont pris le temps d'empiler avant de fuir. Dans l'épaisse nuit de janvier, les quatre formes blanches sont étendues comme une lumière au bord du chemin. Tout à l'heure, Djamilia, Christiane, M'barka et Sadia, vous étiez tout sourire, arborant vos blouses blanches comme un régiment son drapeau, pourquoi n'ont-ils pas respecté vos blouses blanches ?

Jean-Pierre Sénat
Chef de la SAS du Ghrib
(Orléansville-Miliana)

(1) : 749 cote sur la carte-au Nord de la circonscription dominant l'oued Harbil.

(2) : EMSI Équipe Médico-Sociale Itinérante - équipe composée d'une jeune européenne et d'une jeune musulmane. Se déplaçant dans le bled pour assurer des soins médicaux et l'éducation sanitaire des femmes et enfants. Elles dépendaient de l'autorité militaire, souvent en collaboration avec les S.A.S.

(3) ASSRA Adjointe Sanitaire Sociale Rurale Auxiliaire (quel jargon !)

(4) chikaïas (de l'arabe "chkâ" se plaindre) pour régler des conflits les habitants demandaient l'arbitrage d'une personne réputée objective, le Chef de S.A.S était tout à fait la personne "ad-hoc" ! La ressemblance avec le français "chicaner" est-elle le fruit du hasard ?!

Note sur l'auteur : Jean-Pierre Sénat Élève de Saint-Cyr - Promotion Amilakvari 54/56. Élève du 4ème et dernier Cours des Affaires Algériennes (59/60). Chef de la S.A.S. du Ghrib (Orléansville-Miliana) de 60 à 62. Notre Camarade est décédé en août 2008. Il avait eu le courage de terminer son livre alors qu'il luttait contre la maladie. Nous avons publié une recension de son livre "Par la Cœur et par la raison" dans notre dernier bulletin. Il figure dans la bibliographie et nous le recommandons vivement.

Un cas parmi d'autres...

C'est l'histoire du fils d'un Harki "Mort pour la France". Lassé des brimades que subit un "fils de traître" en Algérie, il est venu en France en 2003. L'asile politique lui a été refusé. Il nous a demandé de l'aider. Toutes nos démarches auprès de ministres successifs, l'intervention du député Jean De Gaulle, l'appel au médiateur...

J'ai eu très peur un jour car ce garçon voulait aller s'immoler au pied du Monument aux Morts de la Guerre d'Algérie, Quai Branly.

Enfin, récemment, le Ministère de l'Immigration lui a accordé le droit de séjour, à titre humanitaire. Nous nous en sommes réjouis !

Malheureusement notre ami vient de m'annoncer que la visite médicale comprise dans la procédure d'obtention du séjour vient de révéler qu'il est atteint de la tuberculose !

Pas étonnant car il vient de passer six ans sur le trottoir...

LES NOUVELLES COMMUNES D'OGGAZ

PAR JEAN-MARIE BRETON - CHEF DE LA SAS D'OGGAZ - DÉC 58/JUILLET 60



Jean-Marie Breton, Chef Adjoint de la SAS d'Oggaz (à cinquante kilomètres au sud-est d'Oran), relate l'action de la SAS et la naissance de nouvelles communes. Il montre comment le regroupement des populations dispersées pouvait favoriser la modernité.

"J'avais compris que ma mission était d'apporter l'aide de l'Etat à la population pour améliorer sa vie par des actions concrètes et en bâtissant une société démocratique. Dans la forme, la fonction de la SAS a varié : au départ elle était le centre de décision et le dernier relais des services publics ; à partir de 1959, elle a passé progressivement le flambeau aux nouvelles municipalités.

Trois villages nouveaux ont été construits, deux financés par l'Etat et le troisième offert par le département de l'Ain. Ils sont devenus les chefs-lieux des nouvelles communes musulmanes. Les logements ont été affectés gratuitement à des familles mal logées, soit par manque de moyens, soit qu'elles avaient quitté une mechta isolée, par crainte du FLN.

Outre une meilleure protection contre le FLN, ces villages permettaient une amélioration importante de l'hygiène et de la vie pratique : rues propres, routes d'accès, proximité de l'école et de la mairie. Proximité de l'eau également ; dans chaque village ont été réalisés un forage et un château d'eau.

Trois nouvelles écoles primaires ont été ajoutées à celles qui existaient, une par commune ; elles ont rencontré l'adhésion immédiate des parents et

des enfants. Deux moniteurs formés à Issoire organisaient l'éducation physique dans les écoles et animaient, avec moi, le foyer sportif d'Oggaz où les matchs de foot, les cross, etc. étaient des fêtes fréquentes pour la population.

Les soins médicaux étaient assurés par une, puis deux infirmières et un médecin à temps partiel. L'infirmier de notre bordj, qui ne désemplissait pas, était complétée par des annexes dans les douars.



Course à pied - 1959

Vu le contexte, l'action sociale avait commencé par de l'assistance, distribution de vivres, assistance sociale, cantines scolaires.

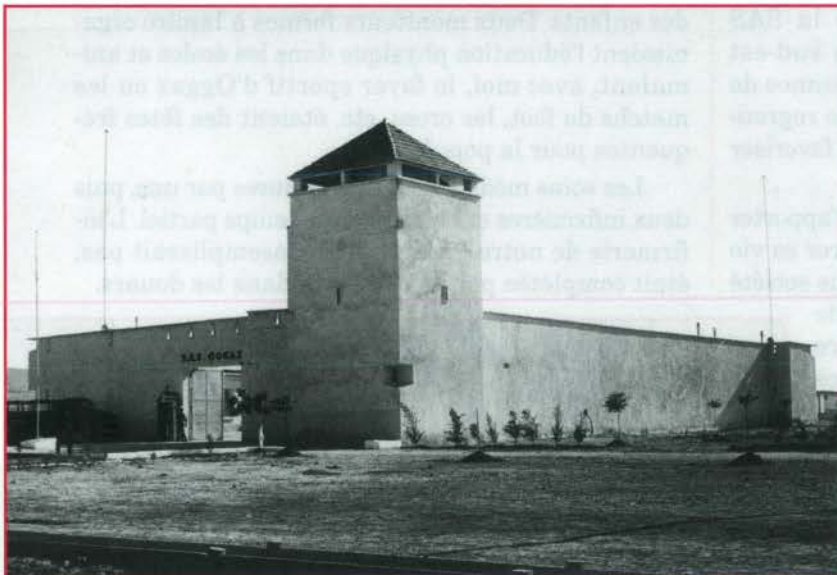
Nous cherchions à développer une participation plus active de la population. Des ateliers de fabrication de tapis avaient été créés dans chaque commune. Citons aussi un projet de défrichement de plusieurs centaines d'hectares de terrains domaniaux incultes, qui devaient être divisés en lots affectés à des Musulmans.

Ce projet, menés avec les services agricoles du département, étaient en cours quand j'ai quitté l'Algérie en 1960.

En fait une grande partie de mon temps était consacrée aux contacts avec la population, que je considérais comme l'essentiel de ma mission. Contacts très variés : discussions sur les places et dans les mairies, visites chez les particuliers, mechouis... et rôle de juge de paix. Je consacrais une demi-journée par semaine aux chikaïas.



École du Maréchal Leclerc - 1960



SAS d'Oggaz - 1960

En 1959 interviennent deux transformations radicales : la réorganisation du maintien de l'ordre dans les régions pacifiées et la mise en place de nouvelles municipalités.

Dans notre zone, comme dans d'autres, en 1959 on vivait pratiquement en paix. Pendant plus d'un an, je n'ai constaté aucune manifestation de F.L.N. sur le territoire de notre SAS. D'autre part, la population musulmane participait volontiers à notre œuvre de renouveau.

Nous sommes donc dans l'une des SAS concernées par le plan de réorganisation du commandant en chef (Général Challe). La compagnie de Chasseurs chargée des opérations militaires est retirée et le sous-quartier supprimé. La responsabilité du maintien de l'ordre m'est confiée entièrement. Je dispose pour cela de vingt-cinq moghaznis (dont vingt musulmans) et d'un détachement de huit chasseurs affectés à la surveillance de la voie ferrée Alger-Oran. De plus, dans chaque commune, les habitants ont constitué des groupes d'autodéfense qui montent la garde la nuit. Tout se passe bien. La présence de trente hommes en armes évite de créer une zone franche qui tenterait le FLN et montre à la population que nous avons les moyens de la protéger.

Autre événement capital, des élections municipales ont lieu le 26 avril 1959, dans la cadre d'un collège unique. La participation est importante, malgré les consignes du FLN.

Pendant la campagne électorale, la SAS a organisé des réunions pour expliquer ces élections et demander simplement de voter. Je garantis qu'il n'y

a eu aucune contrainte et que le scrutin a été régulier dans les quatre bureaux de vote de notre zone. Dans une de communes, le notable considéré comme le plus proche de l'armée française a été battu.

Sont sortis des urnes quatre conseils municipaux, trois musulmans et un mixte, qui ont élu trois maires musulmans et un européen. Rappelons que les quarante musulmans élus bravaient une condamnation à mort par le FLN.

A partir de là, mon rôle est de les guider, puis seulement de conseiller les maires musulmans. Nous apportons une aide matérielle : deux mairies sont construites, une autre aménagée, des secrétaires européens et musulmans sont recrutés. Le comptable de la SAS forme ces secrétaires à la tenue des budgets, en liaison avec la sous-préfecture.

Progressivement, la fonction administrative de la SAS est transférée aux communes. La SAS conserve en propre l'action médicale et le maintien de l'ordre, maintien de l'ordre auquel les maires sont mêlés à cause de l'existence de groupes d'autodéfense.

J'avais compris que ma mission serait accomplie le jour où les municipalités assureraient totalement le pouvoir politique local, et où le rôle administratif de la SAS serait ainsi inutile. C'était en bonne voie dans notre zone quand j'ai quitté l'Algérie en juillet 1960.

Cette expérience vécue à Oggaz illustre la politique nouvelle pour l'après-guerre, qui consistait à confier progressivement à une élite autochtone élue démocratiquement.

La réussite reposait sur la confiance de la population. Cette confiance était entière en 1959, mais elle s'émoussait dès le printemps 1960, en réaction aux déclarations politiques ambiguës de Paris. L'anecdote suivante en témoigne.

En mars 1960, je demandais à un maire musulman s'il serait candidat aux élections des conseillers généraux. "Non, mon Lieutenant, dans quelques mois vous serez reparti en France ; moi je reste ici, je ne prendrai pas ce risque". Un an plus tôt, il n'avait pas hésité à prendre le risque d'être maire. ■

Jean-Marie Breton
Chef de la SAS d'Oggaz
Repris du livre du Général Faivre
"Les 1000 Villages de Delouvrier"
L'esprit du Livre - Editions 2009

HISTOIRES VÉCUES - PRINTEMPS 1962

PAR JACQUES ROUSSEAU - CHEF SAS D'AÏN FAKROUN



En 1961, j'avais été nommé Officier des A.A. dans le Nord-Constantinois, et plus exactement, dans l'arrondissement d'El-Milia, où je me trouvais encore le 19 mar 1962.

En avril, une mutation m'envoyait à Aïn-Fakroun, vers le sud du département ; je quittais des moghaznis qui m'étaient attaches pour en trouver d'autres avec lesquels je n'avais aucun lien, ce qui était le but de cette nomination.

Le bureau des A.A. de Constantine me fit rapidement savoir qu'il existait un bordj aux Ouled Naceur, actuellement inoccupé, et qu'il convenait d'aller voir s'il n'y restait rien (avec l'ordre formel de laisser les bâtiments en bon état!).

J'y montais donc avec le maghzen ; la plupart des pièces étaient vides, mais quelques meubles traînaient encore et surtout, le magasin d'habillement était resté, cadenassé et complet. Je fis immédiatement allumer un feu pour brûler la totalité du matériel et de l'habillement, ce qui prit une bonne partie de la matinée.

Durant ce temps, j'errais dans les bâtiments, trouvais l'ancien bureau du Chef de SAS ou j'admirais une ancienne colonne romaine, malheureusement intransportable, et avisais sur le sol quelques papiers froissés que je ramassais pour passer le temps ; le premier que je lus me fit frémir : liste complète des moghaznis de la SAS, avec des annotations en rouge : "favorable à l'ennemi... a tué un frère moudjahid...".

De retour à Aïn-Fakroun, je montrais le document au secrétaire de la SAS qui n'hésita pas ; il reconnaissait l'écriture de B. Mokhtar, adjoint musulman pour le moment en permission !

Quelques jours plus tard, Mokhtar se présentait normalement à la SAS : entre dans mon bureau, je sortis mon P.A. et l'interrogeais ; le contenu de son portefeuille comprenait, entre autres, un laissez-passer de l'autorité F.L.N. locale, rédigé en arabe et en français.

Après quelques allusions de ma part, il prit peur, pensant que j'allais le livrer à l'O.A.S., ce qui était malheureusement devenu bien inutile, deux mois après le cessez-le-feu. Quant à la liste, elle était depuis longtemps partie vers son destinataire.

Je le livrais finalement à l'O.R. du régiment voisin, qui ne pouvait légalement rien faire et le relâcha assez vite.

Mon prédécesseur (Lt Devals) m'avait signalé un moghazni en grand péril et je pus le faire partir par Bone.

Fin juin 1962, je fus mis en permission d'office, en attente d'une affectation dans mes foyers. Durant ce séjour à Rouen, on sonna un beau matin à la porte de mon domicile : c'était mon moghazni, arrivé avec sa femme, et qui me dit simplement : "mon Lieutenant, me voilà!".

Grâce à l'aide du Secrétaire Général de la Croix-Rouge, je pus, en quelques jours, trouver logement, matériel, literie et même un travail pour Chabane.

Quelques jours plus tard, suite à un ordre reçu par courrier, je pris la direction de Mila, dans le Nord Constantinois, pour rejoindre, à titre temporaire, le 51^{ème} R.I.

Arrivé relativement tard à Constantine je ne pouvais rejoindre Mila le soir même et je fis un petit tour dans la ville nouvellement "libérée". Je déambu-

lais sur un trottoir de la rue Caraman lorsque je me trouvais nez à nez avec... Mokhtar ! Il fut certainement aussi surpris que moi, ne dit rien, mais je constatais rapidement qu'il me suivait à quelques mètres. Je me dirigeais aussitôt vers un café où se trouvaient attablés des européens, n'ayant évidemment aucune arme sur moi.

Mokhtar s'assit en face de moi, laissant jaillir son fiel, m'expliquant qu'il n'avait jamais haï quelqu'un autant que moi, que l'Algérie était maintenant victorieuse... Je le regardais dans les yeux, mais sans un mot. Après environ un quart d'heure, il s'arrêta, se leva brusquement, et s'en alla rapidement ; je ne l'ai jamais revu.

Deux ou trois mois plus tard, je rejoignis mon affectation définitive, le 6^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains à Villingen (Allemagne).

Je me présentais à mon commandant de Compagnie : le Capitaine Xavier Braud avait été en Algérie Officier des Affaires Algériennes ; il avait constitué, quelques années auparavant, le bordj des Ouled Naceur, près d'Aïn Fakroun. ■

*Jacques Rousseau
Chef de la SAS d'Aïn Fakroun
(Constantine -Aïn-M'Lila)*

Nous avons publié dans le Bulletin n° 20 d'octobre 2003 un article de notre camarade ; il en reste encore un ! Xavier Braud, cité dans l'article, est membre de l'association. Le Lt Devals, également cité, est décédé.



Bibliographie

• Par le cœur et par la raison

de Jean-Pierre Sénat

Éditions L'Harmattan - 5/7 rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris. 32 euros

• Un béret rouge en képi bleu

du Cdt Georges Oudinot

Mission en Kabylie 56/61

L'Esprit du Livre

Éditions Collection Histoire & Mémoires Combattantes. 29 euros.

D'après ce livre un film documentaire a été réalisé par Alain de Sédouy.

Il est disponible en CD.

• Le Destin d'un Capitaine - DVD

d'Alain Sédouy

SAS de Béni Douala GK

Commande avec chèque de paiement à : E.C.P.A.D. Département. 2-8 route du Fort 94205 Ivry s/Seine Cédex. 20 euros

• Commando Georges et l'Algérie d'après

de Armand Bénésis de Rotrou

Éditions Dualpha - BP 58

77522 Coulommiers

38 euros (19 euros pour les associations)

D'août 59 à septembre 61, le Lieutenant "Armand" fut le chef adjoint du Commando Georges, créé à Saïda par le Lt Georges Grillot sur ordre du Col Bigeard. C'est dire si ce témoignage direct est passionnant car il fourmille de détails permettant de mieux cerner ce que chacun connaissait déjà dans les grandes lignes tellement le Commando Georges était célèbre et l'est resté. L'auteur conclut que la Guerre d'Algérie a été gagnée sur le terrain, mais qu'elle a été perdue politiquement à Paris et diplomatiquement à l'O.N.U.

• Les 1000 Villages de Delouvrier

du Général Faivre

Il y est beaucoup question des S.A.S. !

Collection Histoire & Mémoires combattantes. L'Esprit du livre Éditions. 20 euros

• Les Combattants Musulmans de la Guerre d'Algérie - Des soldats sacrifiés

du Général Faivre

Éditions L'Harmattan.

• Servir

du Colonel Henry d'Humières

Il y est beaucoup question des S.A.S.

Éditions. Lettres du Monde

142 Fg Saint-Antoine - 75012 Paris

30 euros + 5 euros de port.

ircantec

INSTITUTION DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE
DES AGENTS NON TITULAIRES
DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES

DIRECTION DES RETRAITES - ANGERS

Référence :
Affaire suivie par :

MONSIEUR B.
CHEZ MME.

Angers, le 21 AVR. 2009

Monsieur,

Vous demandez la prise en compte par l'IRCANTEC des services effectués à la SAS en qualité de Moghazni en ALGERIE.

En application de l'article 7 de la loi de finances rectificative pour 1963 n° 63.1293 du 21/12/1963, ces services peuvent être validés, sous réserve qu'à la date de la demande de retraite, l'intéressé :

- soit de nationalité française, ou être ressortissant d'un pays de l'Union Européenne ou soit étranger bénéficiaire des prestations en faveur des rapatriés,
- et
- réside en France ou dans l'un des Etats membres de l'Union Européenne.

L'étude des pièces que vous nous avez adressées fait apparaître que ces conditions ne sont pas remplies : aucune suite ne peut être donnée à votre demande.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable du service retraite

Céline Moisant

24 RUE LOUIS GAIN - 49039 ANGERS CEDEX 9 - 02 41 05 25 25
www.cdc.retraites.fr

Les Harkis doivent s'adresser à l'administration algérienne pour leur pension !

Cotisation 2009

Elle est inchangée :

45 euros

(déductible pour 60% de l'impôt direct).

Merci de ne pas attendre la fin de l'année

et un rappel !

Même chose

pour la Cotisation 2010 !

Mme Rachel Grunstein

prépare un livre sur

la Guerre d'Algérie,

sous la direction de

M. Benjamin Stora.

elle voudrait des photos.

Je demande aux camarades

qui en possèdent

de me les envoyer,

afin de faire une collection

et un tri.

HOMMAGE AUX HARKIS



Discours prononcé par les représentants d'AJIR à l'occasion de la neuvième journée d'Hommage aux Harkis le 25 Septembre 2009

Nous sommes rassemblés ici, en ce jour de souvenir, pour rendre hommage à toutes ces femmes et tous ces hommes qui ont sacrifié leurs racines pour avoir eu le courage de s'élever contre la barbarie de certains afin d'assurer la sécurité de leurs familles, de leurs biens et pour avoir fait confiance à la parole donnée.

Nous sommes ici pour rendre hommage à ces dizaines de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes abandonnés à l'adversaire victorieux et revanchard, torturés et massacrés dans l'indifférence générale, au nom de la raison d'État !

Nous sommes ici, enfin, pour nous souvenir que les rescapés présents parmi nous aujourd'hui et après avoir franchi de nombreux obstacles avant d'arriver en France, ont reçu un accueil indigne du pays qui allait devenir leur. Reclus dans des camps d'accueil provisoires qui ont duré, disséminés ensuite à la périphérie des villages ou des villes qui ont "accepté" leur présence, ils traînent encore aujourd'hui les séquelles d'un déracinement précipite et d'un accueil "obligé".

Nous voudrions associer à cet hommage toutes les femmes et tous les hommes, souvent d'anciens officiers, qui ont désobéi à des ordres indignes pour nous permettre d'être en ce jour parmi vous. A toutes et à tous notre gratitude est à jamais acquise.

Les Harkis et les membres des autres formations assimilées disparaissent peu à peu : le temps et la maladie accomplissent patiemment leur œuvre !

Les derniers survivants aspirent à la reconnaissance de l'abandon, du massacre et des conditions d'accueil dont ils ont été les victimes. Reconnaissance que l'actuel Président, durant sa campagne électorale, s'était engagé à accomplir ! Sa déclaration "Si je suis élu Président de la République, je veux reconnaître officiellement la responsabilité de la France dans l'abandon et le massacre des Harkis et d'autres milliers de "Musulmans français" qui lui avaient fait confiance, afin que l'oubli ne les assassine pas une nouvelle fois". Nous, nous ne l'avons pas oubliée.

Son prédécesseur, Jacques Chirac, lors de la célébration de la première journée d'Hommage aux Harkis, avait su trouver les mots pour toucher le cœur de celles et de ceux que l'Histoire avait particulièrement maltraités en reconnaissant que "la France n'a pas su sauver ses enfants... de la barbarie". Mais il n'avait pas osé reconnaître la responsabilité de la France.

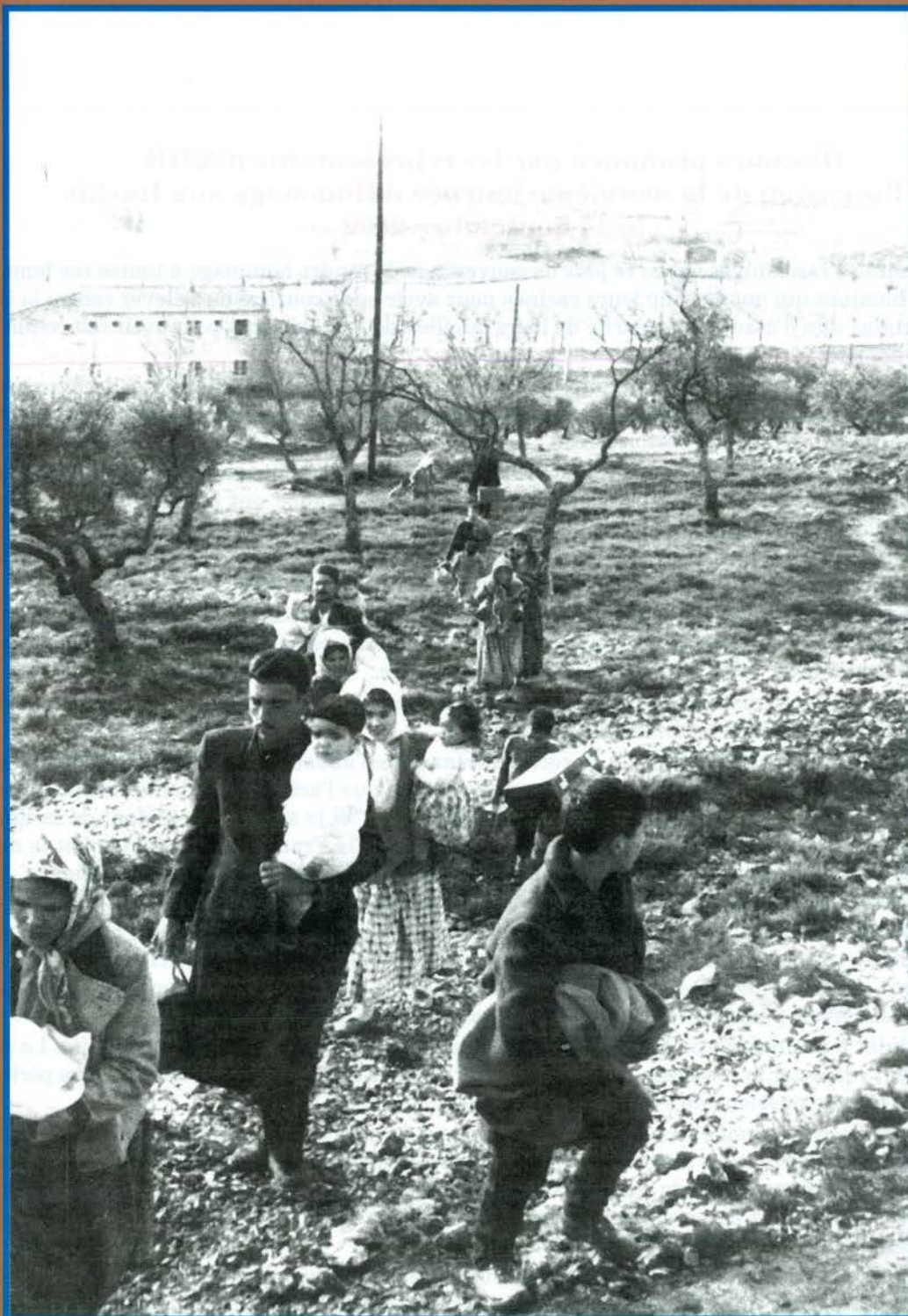
Le candidat à la présidentielle avait promis la reconnaissance de cette responsabilité. Le président élu doit respecter la promesse du candidat pour tourner enfin la page de cette sombre période, pour permettre aux passions de s'apaiser et aux blessures de cicatriser !

Tourner la page ne signifie pas oublier et ceux qui encouragés par des volte-faces politiques malencontreuses voudraient nous faire croire que la guerre d'Algérie a pris fin le 19 mars 1962 et exigent que cette date fasse l'objet de commémoration nationale se trompent. Célébrer le début du calvaire des Harkis, la mort de nombreux militaires et la disparition de plusieurs milliers de civils, malgré le cessez-le-feu, nous est insupportable !

Madame, Monsieur, nous vous remercions de votre amicale présence qui nous reconforte et nous encourage à persévérer dans le combat que nous menons pour la justice et la réappropriation de cette Histoire grandement méconnue.

Nous formons le souhait que la commémoration de cette journée contribue à une meilleure connaissance de cette population et de son histoire et nous formulons le vœu qu'elle soit mieux connue et reconnue.

Vive la France .



*Il arrivent demain !
Ongles 1962 - Photo d'Yvan Durand*